

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 31 Août 2017 à 18h30

Date de la convocation : le 26 Août 2017.

Membres présents Mr AMIAUD Dominique, Mme DAVIAUD Marylène, Mr ROBERT Raoul, Mr MOREAU Guy, Mr ROUSSEAU Laurent, Mme CAMUT Alexandra, Mme PEROTEAU Dominique, Mr KURZAJ Jean Michel, Mme CHAUVET Hélène.

Membre absent : Mr BEAUMONT Yves, Mme RESTOINT Delphine.

Secrétaire de séance : Mr ROUSSEAU Laurent

Ordre du jour :

- Délibération révision des prix des repas de la cantine scolaire pour l'année 2017-2018.
- Jours et horaires ouverture de la Mairie.
- Recrutement d'une secrétaire de Mairie.
- Questions diverses.

\*Délibération révision des prix des repas de la cantine scolaire pour l'année 2017-2018 :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait nécessaire d'augmenter le prix des tickets des repas de la cantine scolaire de 2.45 € à 2.50 € soit 2 % d'augmentation à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Délibération prise à 9 voix pour.

\* Jours et horaires ouverture de la Mairie :

Les nouveaux horaires de la Mairie à partir du 1 Octobre 2017 sont :

- Lundi 9h-12h 14h00-18h30.
- Mercredi 9h-12h 14h00-18h30.
- Jeudi 14h-18h30.

\*Recrutement d'une secrétaire de Mairie :

Le Mairie demande l'avis à son Conseil Municipal pour le choix du recrutement d'une secrétaire de mairie.

Après l'étude des trois CV, le Conseil Municipal décide de retenir Mme Héloïse GRELIER comme secrétaire de mairie en remplacement de Mme Annie LACHAISE qui laisse son poste vacant au 1<sup>er</sup> octobre 2017, ce choix est validé par M. le Maire.

Le Conseil Municipal a également décidé d'embaucher Mme Héloïse GRELIER au 1<sup>er</sup> septembre afin de lui permettre de prendre connaissance du fonctionnement de la commune et des dossiers en binôme avec Mme Annie LACHAISE.

Le Conseil Municipal décide de passer par le Service de remplacement du Centre de Gestion de la Charente-Maritime pour le recrutement à partir du 1 Septembre 2017 de Mme Héloïse GRELIER au poste d'adjoint administratif. Un 1<sup>er</sup> contrat « accroissement temporaire d'activité » du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre sera mis en place, puis un contrat de 12 mois « service de remplacement » du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 septembre 2018, pour une durée hebdomadaire de 20 H.

\*Questions diverses:

- Clôture du logement de l'école pour un montant d'environ 1000 € avec un portillon en acier laqué de couleur gris RAL 7016.
- Achat de 2 serrures anti-panique 3 points le remplacement à la salle des fêtes des anti-panique 1 point pour un montant de 423.60€ TTC.

FIN DE REUNION

SEANCE LEVEE A 20H50